

ÉCLAT
présente

LA QUESTION DU MOMENT

5 et 6 octobre 2021

2 journées pour débattre
et construire

Le Parapluie, lieu de fabrique artistique
ÉCLAT – Centre National des Arts
de la Rue et de l'Espace Public
4 route du Parapluie – 15250 Naucelles

RESTITUTIONS

ENSEMBLE, DÉBATTONS, RÉFLÉCHISSONS, CONSTRUISONS

« La Question du moment », ce sont 2 journées de débat et de construction, un rendez-vous ouvert à tous et toutes, artistes, professionnel·les, publics des arts de la rue.

Les 5 et 6 octobre 2021, elle a réuni une centaine de participant·es (équipe d'ÉCLAT, intervenants, artistes, professionnel·les, élu·es, habitant·es...) au Parapluie.

Cette première rencontre répondait à l'urgence de parler, de confronter les idées et de faire évoluer nos actions individuelles et collectives face aux multiples contraintes subies de manière exponentielle par nos rassemblements depuis plusieurs années.

Comme l'explique Frédéric Remy en ouverture, cette première « Question du moment », était organisée en lien avec les circonstances, avec ce que nous avons vécu ces derniers mois, cet été. Il nous semblait important de nous retrouver, d'échanger, de partager, de réfléchir ensemble, de débattre, de ne pas être d'accord aussi. Ces deux journées nous ont amenés à beaucoup penser ensemble. Nous avons envie de provoquer la pensée collective sur des questions qui nous animent, qui sont à la fois liées au festival d'Aurillac – ce fut l'enjeu des ateliers thématiques du mardi après-midi – et qui concernent aussi les questions d'espace, de nos espaces de représentation, les espaces publics... en tous cas qu'on dit publics.

Mêlant écoute, partage d'expériences, échanges d'idées et débats sur la situation actuelle des arts de la rue, du festival d'Aurillac et de la diffusion, ces deux journées avaient pour but de faire avancer nos réflexions et d'envisager l'avenir ensemble.

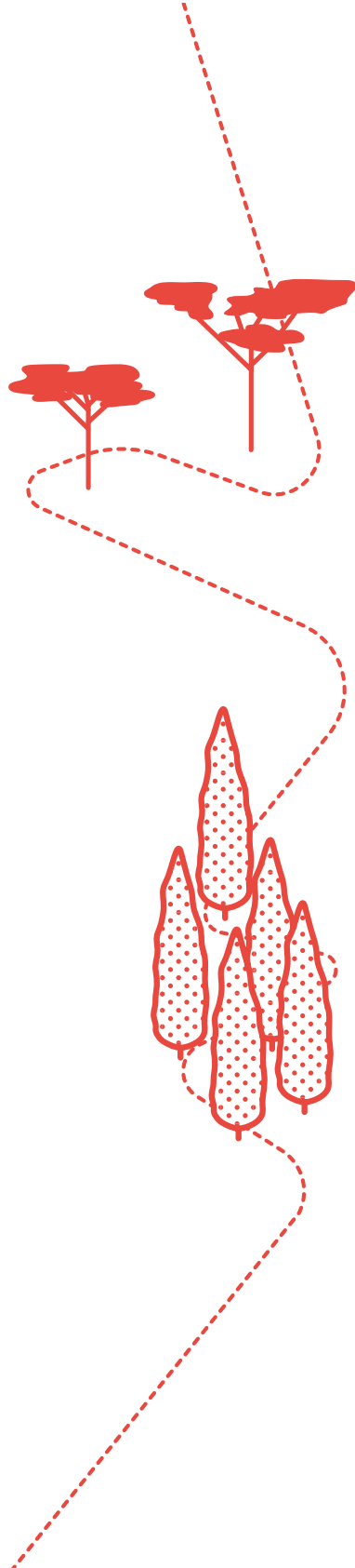
Merci à nos complices et aux participant·es qui ont enrichi ces temps d'échanges à la fois intenses, enthousiasmants et bien trop courts.

LE PARAPLUIE



Pour en savoir +





SOMMAIRE

MARDI 05/10

TABLE RONDE Quels espaces pour les arts de la rue ?	5
DIALOGUE Le festival d'Aurillac des années 2020, 30... illusion ou réalité ?	9
ATELIER 1 Revendiquer les valeurs du Festival	10
ATELIER 2 Soutenir la création contemporaine dans sa diversité	12
ATELIER 3 Penser un modèle économique inspirant et juste	14
ATELIER 4 Affirmer le Festival comme bien commun	16

MERCREDI 06/10

TABLE RONDE Initiatives et coopération en termes de diffusion, comment renforcer notre écosystème ?	19
ATELIER 1 La visibilité des créations	24
ATELIER 2 La structuration du secteur en matière de diffusion	25
ATELIER 3 Vers une diffusion des oeuvres plus souhaitable et stimulante	26

MARDI 05/10

9h30 - Ouverture des portes du Parapluie

Alors, pour faire
marcher la machine
à café... Voyons...
On met 1 kg de café?
Attends, y'a combien
dans un paquet?
On met 3 paquets?
ou 4?



Un petit
café ?



Pas plus de 2 ou 3 compagnies

On a du rassembler
6000 euros



Ça fait 30 ans
que j'ai fais ça

C'est dans un
ancien hangar



La tente
Ok, mais
pas la caravane



Il faudrait
un statut à l'entrée

Ça roule
ça roule



Elles sont bonnes
les gauffres

MARDI 05/10

TABLE RONDE

10h30 – Quels espaces pour les arts de la rue ?

Espace public, espace commun, espace artistique, espace citoyen, espace privé, espace caché, espace institutionnel, espace marginal, espace urbain, espace naturel... Entre mesures sécuritaires et mesures sanitaires, l'accès à l'espace public ainsi que la liberté d'expression qui lui est propre, qu'elle soit artistique ou non, sont mis à mal, nos convictions avec.

L'espace public peut-il rester un lieu d'utopie collective ? Quels espaces sont encore libres, accessibles ? Comment s'y retrouver, y retourner ?

Devons-nous détourner les contraintes et imaginer de nouveaux espaces, de nouveaux actes, ou imposerons-nous, malgré tout, nos rituels fondateurs, artistiques, mouvants et festifs ? S'adapter ou résister, un autre choix est-il possible ?



On est à la fois
dans un moment
de résistance,
de prospection
et d'avenir.



le propre de l'art
c'est de faire honte
à la vulgarité et
à la facilité

L'espace public, c'est une certaine lumière
dans laquelle on est exposé. La lumière
du jugement. Et ça demande du
courage...

Mot d'accueil

Françoise Nyssen
Présidente d'ÉCLAT

Frédéric Remy
Directeur d'ÉCLAT

Introduction

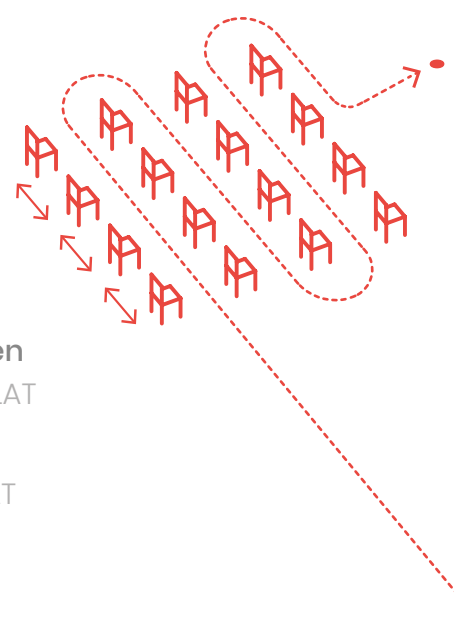
Frédéric Gros
Ecrivain, philosophe, professeur
d'humanités politiques à Sciences Po
Paris

Intervenant-es

Nicolas Chapoulrier
auteur, comédien, plasticien et metteur
en scène / compagnie Les 3 points de
suspension et collectif 3615 Dakota

Manon Dumont
membre du collectif la Maison Rose,
installée sur la ZAD Notre Dame des
Landes

Agnès Tricoire
avocate à la cour, docteur en droit,
médiatrice, chargée d'enseignement à
Paris 2 et Paris Dauphine, initiatrice de
l'Observatoire de la liberté d'expression
en matière de création de la Ligue
française des droits de l'Homme



Françoise Nyssen, présidente d'ÉCLAT depuis presque 2 ans, éditrice, présidente du directoire des éditions Actes sud, créatrice de L'école du possible, ancienne ministre de la Culture.

"[...] les questions d'inscription dans le territoire, les questions du vivant, plus que jamais, avec le spectacle vivant dont l'emblème est certainement les arts de la rue, sont des questions qu'il me paraît important d'accompagner. On ne se défait pas de l'histoire et de ce qui a été fait."

**Intervention complète
à retrouver en vidéo ici**



Intervention de Frédéric Gros, professeur d'humanités politiques à Sciences Po Paris, philosophe, essayiste, romancier, et éditeur de l'œuvre de Michel Foucault pour l'œuvre de La Pléiade. Auteur notamment de nombreux livres ou essais : 2006, État de violence ; 2009 : Marcher, une philosophie ; 2012 : Le principe de sécurité ; 2017 : Désobéir ; 2021 : La honte est un sentiment révolutionnaire.

"[...] le propre de l'art, c'est de faire honte à la vulgarité, à la bêtise, à la facilité. Si l'art est d'intérêt public, c'est parce qu'il arrive à nous faire honte. Il ne faut pas du tout seulement emprisonner la honte dans des sentiments qui existent, de tristesse, de mésestime de soi, car il y a aussi un «faire honte» qui peut être salvateur. [...] Il faut faire honte le plus possible."

**Intervention complète
à retrouver en vidéo ici**

**Texte de son intervention
à retrouver ici**



Frédéric Remy, Directeur d'ÉCLAT

"[...]La mise en place des mesures de sécurité est pour beaucoup contre-nature par rapport au fait d'aller librement dans l'espace public, de rencontrer tout un chacun, et d'avoir une position dans la ville ou dans des espaces ouverts. Et donc se pose la question de réfléchir à de nouveaux espaces, peut-être de questionner nos capacités à l'adaptation. Jusqu'à quel point peut-on s'adapter et essayer de retrouver des rituels fondateurs, festifs, artistiques ?"

Nicolas Chapoulrier, auteur, artiste de rue, comédien, plasticien, metteur en scène, qui a cofondé il y a 20 ans maintenant la compagnie Les trois points de suspension et depuis 2015, le collectif Dakota.

"[...] Il y a peut-être quelque chose aujourd'hui à se ré-accaparer. Comment on peut retravailler ces représentations, faire des épouvantails artistiques pour refaire peur au pouvoir, à quoi ça va ressembler demain ? Ça pose aussi la question des formats, des écritures contextuelles. Comment aujourd'hui, avec toutes ces mutations, je ressens de plus en plus le besoin de travailler chez moi, de travailler sur des lieux que je connais, dans des endroits où j'ai une légitimité de connaissance et d'appartenance."

Intervention complète
à retrouver en vidéo ici



Bon, après,
le propre du théâtre de rue
c'est de faire face aux intempéries...



Manon Dumont,
membre du
collectif La maison
rose installé sur
la Zad de Notre-
Dame-des-
Landes, urbaniste

de formation, coordinatrice pendant 4 ans de
la fédération Ile-de-France des arts de la rue.



Dans la ZAD, on
est plus contre
un aéroport, mais
contre un aéroport
et son monde

"[...] L'espace de la Zad continue d'être occupé et ce aussi après la victoire contre l'aéroport. Il y a toujours cette idée qu'on est contre l'aéroport et son monde et aussi la question de préserver cet endroit de bocage et tout ce qui y est né comme expérimentations, et ce qui en fait toujours un espace de laboratoire."

"Sur les moyens de diffusion et de production, c'est à réfléchir aussi, est-ce qu'on est capable d'aller vers des fonctionnements comme le fonctionnement des Amap, pour le maintien de l'agriculture paysanne, est-ce que ce serait transposable au domaine culturel, sur ces idées de coopérative, de fonds de dotation ou de fonds générés en soutien ?"

Intervention complète
à retrouver en vidéo ici



On sent en ce moment un désir
de gouvernance collective, et en même
temps une perte du savoir faire

Agnès Tricoire, avocate au barreau de Paris, spécialisée dans la propriété intellectuelle, docteure en droit, chargée de cours à Paris 1 et Paris 2, auteure du Petit traité de la liberté de la création, co-déléguée de l'observatoire de la liberté de création, sous l'égide de la ligue des Droits de l'Homme

"[...] Très souvent, les censeurs sont des élus, des préfets qui rendent des décisions absurdes en droit. On est dans un régime de liberté qui est posé par l'article 10 de la convention européenne des droits de l'Homme. Cet article 10 est fait pour la liberté d'expression. Il n'est pas fait pour la liberté de création de façon spécifique. Ce qui est protégé, c'est la liberté d'opinion, et la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques et sans considération de frontière. Ça, c'est le principe.

Tout de suite après, on nous dit que le présent article n'empêche pas les États de soumettre les entreprises de radiodiffusion, de cinéma ou de télévision à un régime d'autorisation. Ça tombe bien, le spectacle vivant n'est pas dans cette liste ! [...] Il peut y avoir des restrictions qui sont justifiées par rapport à une liste qui n'est pas ouverte, qui est fermée. Donc il faut nécessairement que ces restrictions soient justifiées et là, on a deux motifs de restrictions qui sont très actuels : la sûreté publique et la protection de la santé. [...] Il y a des conditions pour que ces restrictions soient légales au regard de la convention européenne. Il faut qu'elles soient prévues par la loi, il faut que ce soit des mesures nécessaires dans une société démocratique."

Intervention complète
à retrouver en vidéo ici

Quel pouvoir aux maires ?



Pour aller plus loin

 [Manifeste de l'Observatoire de la liberté de création publié en 2003](#)

 [Loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine](#)

MARDI 05/10

Le festival d'Aurillac des années 2020, 30... illusion ou réalité ?

—

14h15

Aurillac ! Festival mythique, regroupement hors normes – hors cadres, terreau d'expérimentation renouvelé chaque année depuis 1986 !

Aurillac c'est du bonheur, des créations en tout genre, des surprises constantes, mais aussi un bouillonnement, des conflictualités, des incompréhensions, des contraintes sécuritaires et sanitaires de plus en plus fortes.

À deux voix, en croisant leurs observations, nos deux invité.e.s racontent ce festival atypique pour mieux le mettre en perspective et nous inciter ensuite à imaginer, à projeter le Festival de demain.

Des ateliers thématiques ont permis d'exprimer les regards et de partager des constats communs mais surtout de dessiner, d'écrire des futurs souhaitables.

Vincent Flauraud

maître de conférences en histoire contemporaine à l'université Clermont-Auvergne, historien des festivals et chercheur au Centre d'histoire « Espaces et cultures »

Fanny Herbert

sociologue, co-fondatrice de Carton Plein, collectif pluridisciplinaire qui s'attèle à la conception et l'activation des espaces publics pour construire des territoires vivants, durables et solidaires.

**Intervention complète
à retrouver en vidéo ici**

Dialogue articulé autour de 3 thèmes :

- > le festival et son lien au politique,
- > le lien au public,
- > la question des lieux et comment le festival s'est déplacé, s'est activé à travailler les lieux de la ville.

**Expression libertaire
par le tag et l'affiche**



MARDI 05/10

ATELIER 1

Activatrices

Fanny Herbert, Opération Girouette

Isadora Bazot, Opération Girouette

Revendiquer les valeurs du Festival

*Comment définir le festival d'Aurillac ?
Quelles sont les valeurs qui le portent ?
Qu'est-ce qui le caractérise et qui le distingue des autres festivals ?*

L'atelier repose sur une première collecte réalisée sur le vif auprès des participantes le matin-même. Il est demandé à chacun d'exprimer ce qui est la valeur fondamentale du festival. Sont exposés ces points de vue comme support des échanges à venir.

En amorce de l'atelier, un préambule collectif questionne l'intérêt de cette démarche : faut-il expliciter tout cela ? Parler de valeurs ? A quoi servira ce temps ? N'est-ce pas à la direction artistique de prendre la main ?

Pour Frédéric Remy, il s'agit de réassurer les fondamentaux du festival, de conforter l'équipe du festival dans ses choix, de rendre publique et manifeste la posture collective transmise dans le temps, mais aussi de s'autoriser à réinterroger ces valeurs au regard des enjeux sociétaux, politiques et environnementaux.

La naissance des compagnies de passage

La discussion s'engage. Tout le monde semble se rejoindre sur un point : le libre accès au festival !

La non-sélection des formes artistiques mais aussi des publics est une valeur fondamentale du festival. La tolérance, l'accueil, le mélange des genres sont primordiaux. Autrement dit, tout le monde est le bienvenu à Aurillac.

Le caractère "magique" est aussi évoqué comme un élément majeur. Comment définir cet espace-temps hors du réel qui le caractérise, qui le rend si spécial ? On avance à tâtons en cherchant les termes les plus adaptés, qui se rapprocheraient le plus de l'essence d'Aurillac, de cette fièvre collective qui s'empare de la ville et ouvre les imaginaires.

Vient ensuite la question de la fête. Est-ce vraiment une des valeurs du festival ? Que met-on derrière ce mot ?

Aurillac est certes une expérience festive, mais n'est-ce pas une expérience artistique avant tout ? Il semble que tout s'entremêle et qu'il n'est pas possible de penser ce festival sans sa dimension débordante et festive.



Le Festival d'Aurillac c'est

- L'expérience de la tolérance
- Une ville ouverte aux artistes (amateur.e.s et professionnel.le.s)
- Le libre accès à l'Art
- Un rituel d'expérience collective (une rencontre entre les mondes)
- Une prouesse technique et humaine liée à l'action collective
- Une fête (transgressive, libératrice, païenne, joie, partage, expérience corporelle...)
- Un travestissement, une métamorphose d'un lieu, d'une ville, d'un territoire
- Un Noeud, en entremêlement complet...

Le Festival d'Aurillac ce n'est pas

- Une sélection qualitative artistique
- Un burning man / une Fête de Bayonne...
- De l'intolérance, un rassemblement affinitaire
- Une exaltation de la réalité (quoi que)
- Une fête (c'est quand même avant tout un espace de création et de diffusion - pas une fête pour une fête)
- Triste



Pour aller plus loin

Contribution de Chtou / Gildas Puget
La cabale libre du Théâtre de rue

Contribution de Pierre Boisson
au nom de l'équipe d'ARTO - Ramonville

MARDI 05/10

ATELIER 2

—

Soutenir la création contemporaine dans sa diversité

Comment faire évoluer un grand rassemblement pour qu'il soit en capacité d'accueillir la diversité et l'évolution des créations ? Comment encourager la création de nouvelles écritures et s'adapter aux formes émergentes ? Comment déployer le festival sur la ville et le territoire et repenser la géographie de ce rassemblement ?

Après un rapide tour de table où chacun s'est exprimé sur son rapport au festival, nous avons retracé ses différents temps marquants en parallèle de l'évolution de son implantation dans la ville.

Et là, le festival apparaît comme un être humain. Il fait ses premiers pas à 1 an dans le centre-ville d'Aurillac, entre la place de l'hôtel de ville et le jardin des Carmes, entouré de sa famille proche. Puis à l'adolescence, vers l'an 2000, il part faire la fête dans les collectifs, en périphérie. En 2004, on lui achète un appart, le Parapluie, pour qu'il ne parte pas trop loin du berceau familial. Et ce n'est que la vingtaine bien passée, qu'il se réconcilie avec le centre-ville et essaye d'équilibrer son temps entre les ruelles de ses débuts et les spacieux espaces des collectifs. À 35, où veut-il aller ?

À l'évocation des différentes formes contemporaines, on comprend que certaines ne trouvent pas leur place dans les quatre jours du festival, car elles sont parfois trop intimes et se perdent dans la prolifération d'œuvres présentes ou s'inscrivent dans le temps long.

Caroline, coordinatrice des compagnies de passage au sein de d'ÉCLAT donne son point de vue : "C'est souvent les demandes de lieux atypiques (friche, hangar, forêt...), difficilement accessibles sur le territoire sans de longues négociations avec des privés, qui bloque l'accueil d'une compagnie, plutôt que sa forme spécifique."

Activatrice

Suzie Passaquin, Opération Girouette

Le défi d'adapter la ville aux compagnies de passage

Collectivement, tous ont l'impression que les grandes formes sont nécessaires pour maintenir l'émerveillement collectif, même si le grand rouleau compresseur qu'est le festival et ses 600 compagnies, est questionnant.

Ensemble, nous dessinons le scénario catastrophique du festival.

Il ne durerait que trois jours, il y aurait de plus en plus de compagnies et le public ne s'y retrouverait plus...

alors seuls les programmeurs seraient présents et perdraient tout lien avec le festival.

Puis le scénario rêvé :

La même somme d'argent investie pour la programmation officielle serait employée pour les compagnies de passage, le festival durerait un mois et les artistes auraient le temps de tisser des propositions artistiques ensemble et avec le territoire.

Scénario Catastrophe

- Festival qui dure 3 jours
- Encore plus de propositions artistiques
- Fuite du public et événement entre professionnels
- Perte du lien avec le territoire et ses habitantes

Scénario Rêvé

- Festival qui dure 1 mois
- 600 compagnies du OFF qui ont autant de moyens que le IN
- Plus de temps pour tisser ensemble le festival
- De grandes formes pour l'émerveillement collectif

On a besoin de
conserver la diversité
des formes



Même le
divertissement,
on ne peut pas
le laisser à ceux
qui vont mal le faire

Pour moi un
festival est
réussi à partir
du moment où
le public
s'approprie
son festival



Par rapport à la profusion,
peut-être qu'il faudrait
penser à changer le format
du temps... Pas 4 jours,
mais 4 fois 4 jours...



L'idée de diversité
est très différente
selon le point de vue
du public ou des
artistes

Aurillac c'est
le lieu des possibles.
Il ne faut surtout
pas chercher à
orienter l'affaire...



le problème
c'est qu'on
veut de
tout au
même
endroit en
même temps



Par moment je commence
à avoir l'impression
qu'il y a trop de choses,
que la ville n'a plus la
possibilité de présenter
tous les spectacles



À un moment,
on va
manquer
de place,
tout simplement



le meilleur
des scénarios?
Que le OFF
devienne le
IN!



Le scénario le pire?

Une seule journée, plus
de proposition, uniquement
un public de professionnels,
plus de rencontre avec le territoire



Parfois on est
dans l'impasse
avec un spectacle.
A cause des propriétés
privées, notamment...



MARDI 05/10

ATELIER 3

Penser un modèle économique inspirant et juste

Quelle forme économique pour ce festival ? Comment résorber les inégalités existantes ? Comment s'appuyer sur les valeurs de l'économie sociale et solidaire pour mutualiser et redistribuer les ressources générées ?

Après avoir collectivement identifié l'écosystème de financement, de soutien, de création de ressources propre au festival, une problématique s'est dégagée portant sur la distribution des richesses, qui n'est pas du tout équitable à ce jour. En effet, la majorité des compagnies participant au festival le font sur leurs propres deniers. Par conséquent, comment est-il possible de mieux les soutenir ?

Tout d'abord, nous avons logiquement évoqué le rôle de l'État en tant que premier garant d'un cachet minimum dévolu à chaque artiste. La question du développement des financements publics a été soulevée mais rapidement éludée pour des raisons de crédits limités et d'iniquité territoriale.

Nous nous sommes intéressés davantage aux problématiques les plus criantes des compagnies de passage : l'aspect logistique et pratique de leur venue, leur besoin de visibilité.

Toutes les initiatives de mutualisation en termes de transport, d'hébergement et de restauration ont évidemment été citées. Au niveau de la mobilité, il serait intéressant de développer des partenariats avec la SNCF par exemple, pour négocier des prix préférentiels pour les équipes.

ÉCLAT pourrait associer les comités de quartier et leurs habitantes afin d'impulser des initiatives de restauration collective et solidaire de proximité. Il est apparu évident pour les participant-es que l'échelle des quartiers était propice à créer des écosystèmes vertueux.

L'échelle du quartier serait aussi une réponse à la problématique de la visibilité, prioritaire pour les compagnies, et qui vient légitimer l'investissement financier engagé.

Activatrices

Peggy Kintzinger, administratrice d'ÉCLAT

Gaëlle Audebet, attachée à

l'administration et à la production d'ÉCLAT



Travailler davantage à l'échelle d'un quartier permettrait de dynamiser des zones éloignées du cœur de ville et de proposer une programmation globale cohérente, équilibrée, susceptible d'attirer publics et professionnel·les. Mais avant tout, garantir la visibilité d'un spectacle, c'est lui proposer de bonnes conditions de représentation.

L'intersolidarité a aussi été identifiée comme l'un des leviers pertinents pour développer la visibilité.

L'idée du parrainage entre une compagnie ancrée et une autre émergente pourrait favoriser la transmission des savoirs et des expériences, notamment en matière de diffusion et de partage des réseaux.

Enfin, pour poursuivre sur la visibilité des créations, nous avons questionné le rôle des organisations officielles ainsi que le maillage du réseau professionnel.

Concernant la jeune création, comment les CNAREP, en particulier, sont en capacité de faire focus à la fois sur des formes issues de la FAI-AR mais aussi sur des compagnies émergentes ? Comment Artcena se fait le relais des outils de promotion qui peuvent exister de manière endogène mais que nous ne connaissons pas, faute de communication sur ces expérimentations ?

Comment, au sein d'un festival comme celui d'Aurillac, il peut exister un dispositif d'accompagnement des nouveaux-elles professionnelles, par exemple, pour les aguerrir sur le foisonnement de propositions, la pluridisciplinarité, les déplacements, le flux sur le festival.

Il a beaucoup été question d'être ensemble, d'être davantage ensemble, en se questionnant sur la capacité de notre corporation à se rassembler, se fédérer.

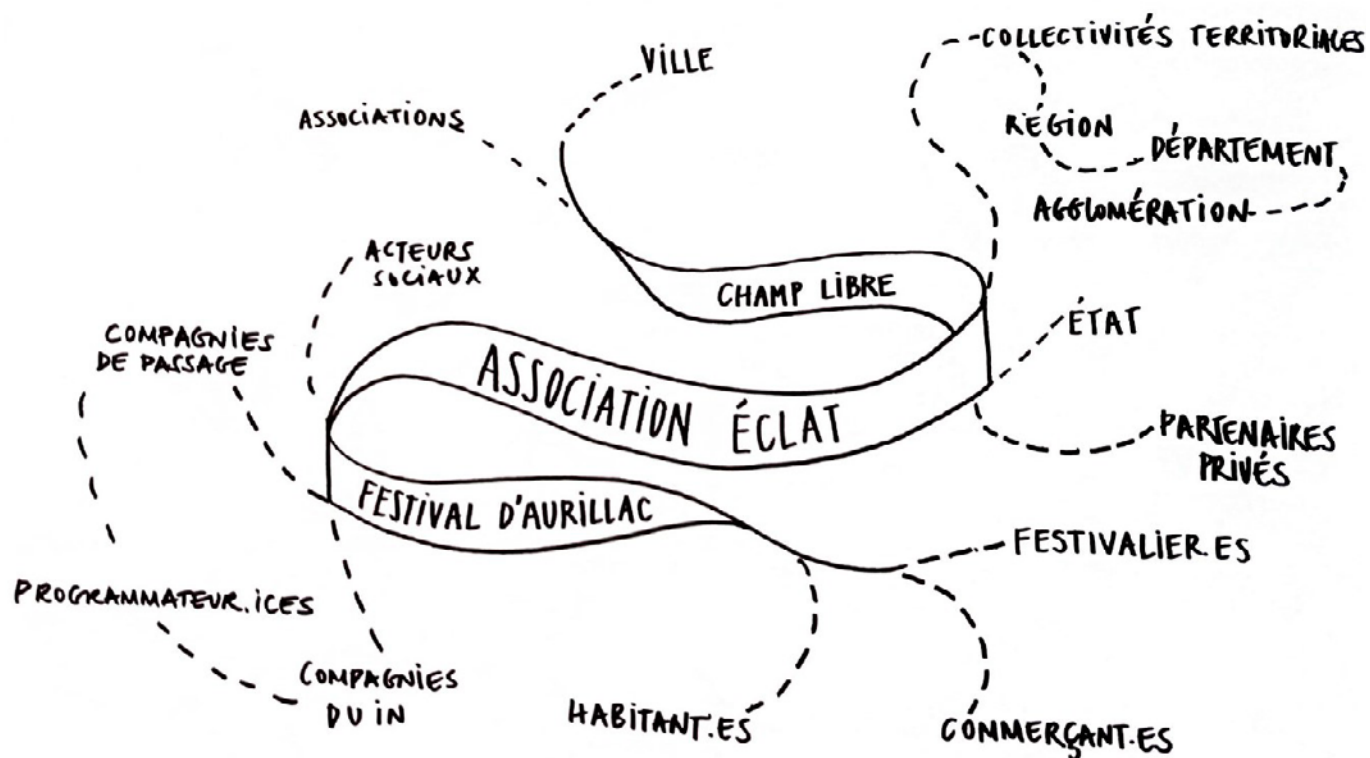
Il a été conclu que l'heure était à la transmission et qu'il fallait inventer de nouveaux croisements pour accompagner l'apprentissage et être attentifs à la difficulté évoquée en matière d'émergence et d'insertion dans les réseaux.

Paroles

Un participant issu d'une compagnie de passage :

« le meilleur système économique, c'est de faire des économies, c'est mieux rentabiliser l'existant plutôt que réinjecter de l'argent. »

A propos de l'intersolidarité : « Et si on essayait de parler d'autre chose que de son propre travail ? Si on parlait aussi de ce qu'on n'aime pas ? ».



MARDI 05/10

ATELIER 4

—

Affirmer le Festival comme bien commun

Comment renforcer le lien entre artistes, festivalier·ères et habitant·es ? Comment prendre en compte la diversité des publics et acteur·trices de ce grand événement ? Comment développer à la fois l'ancrage territorial et l'ouverture au monde ? Comment inclure positivement habitant·es et hésitant·es et penser l'hospitalité de ce grand rituel collectif ?

Il faut, d'après un vieux dicton, les plus vieilles marmites pour faire les meilleures soupes. Au cours de l'atelier « Affirmer le Festival comme bien commun » chaque participant·e a été invité à partager un ingrédient pour parfaire la soupe de convivialité mijotée par le Festival d'Aurillac depuis bientôt 35 ans.

Ce groupe, composé majoritairement de professionnel·les du secteur et représentant·es de la ville d'Aurillac (administration et résident·es) a soulevé l'importance du Festival comme figure de rituel et lieu de pèlerinage. Lors de ces quatre jours, Aurillac devient un « espace de possibles », dans lequel le monde du théâtre de rue peut se rencontrer, se retrouver, mais aussi s'ouvrir tout entier au grand public. Un moment de générosité et de partage qui en apparence est commun à tous.

Cependant, il est apparu au fil des témoignages que ce surgissement n'était pas qu'une « parenthèse enchantée » mais qu'il provoquait différentes réactions de la part des habitant·es. Ce pouvait être du désintérêt, un sentiment d'envahissement ou encore d'exclusion.

Il a ainsi été suggéré par différents participant·es, qu'ÉCLAT et les administrations locales impulsent un projet territorial conséquent, pour sensibiliser la population au théâtre de rue tout au long de l'année. Une démarche portée par des missions de médiation, tout comme par l'intégration de collectifs citoyens dans le projet.

Activatrices

Charlotte Vuarchex, Opération Girouette
Emma Hooft, Opération Girouette

Parmi les différentes propositions faites, a été évoquée l'expérimentation de créations in situ. Celles-ci pourraient se déployer à l'échelle d'un quartier entre des compagnies de la programmation officielle, des commerçants, des résidents, ou encore des groupes scolaires, médico-sociaux ou judiciaires. Ce partage pourrait autant prendre la forme de résidences, que de tables rondes, ou d'un réseau solidaire (logement, entraide, bénévolat). Des initiatives qui répondraient à la « frustration » exprimée par certain·es aurillacois·es comme Elise et Evelyne, ferventes amatrices du festival.

Pour la plupart des participant·es de l'atelier, ces initiatives ne retireraient en rien la liberté et le regard si particulier du Festival d'Aurillac. Elles stimuleraient au contraire la créativité de la population et des artistes, tout en permettant une meilleure connaissance et reconnaissance des professions artistiques comme essentielles.

Enfin, il fut majoritairement convenu que l'implantation historique du Festival à Aurillac ne pouvait justifier à elle seule son maintien, mais qu'il devait tisser un lien plus quotidien avec son territoire et ses habitant·es.



Témoignages

Une habitante d'Aurillac

"Ça me fait plaisir d'entendre parler de quartier, d'échelle de quartier. Je me suis invitée parmi vous aujourd'hui. J'ai essayé pendant cet atelier de parler de ma frustration. Pendant ces jours de festival, il se passe de belles choses. J'aime beaucoup y être. Et je me sens frustrée, je me sens en colère de ne pas pouvoir participer à cet événement que je trouve vraiment chouette. Je me disais qu'à notre échelle de quartier, on pourrait faire quelque chose : l'accueil des artistes, des festivaliers, faire la cuisine,...

Ma collègue l'a dit : il ne se passe rien toute l'année et à un moment donné, on se sent complètement envahi. Il y a quelque chose qui arrive, qui nous déborde et on ne sait pas ce qui arrive, en fait. Pour éviter ça, je trouverais chouette que vous puissiez penser aux habitants et aux aurillacois qui habitent toute l'année dans ces quartiers et qu'ÉCLAT puisse éclater, diffuser, infuser toute l'année."



Non je suis habitante d'Aurillac et je suis frustrée et en colère de ne pas être consultée. On a plein d'idées, on voudrait participer, et il faudrait arrêter de bétonner alors qu'on a plein de lieux disponibles



Il faudrait trouver un moyen de faire exister un peu le festival le reste de l'année

Un cadre de la ville d'Aurillac

"J'ai beaucoup parlé avec mes collègues sur la manière dont ce festival participe à créer une parenthèse enchantée sur le territoire mais aussi dans une collectivité. Pendant quatre jours, la collectivité se transcende. Tout ce qui peut être des fois impossible pendant le restant de l'année devient possible pendant le festival.

Finalement, comment cet objet, cet ovni, ce bijou qu'est ÉCLAT peut être un vecteur de cohésion sociale pour la ville, pour le territoire?

Il y a plein de ponts à créer entre acteurs, donc évidemment ÉCLAT, les compagnies, les habitants, la ville, les centres sociaux, les écoles... Le projet de cohésion sociale de la ville, il ne faut pas aller le chercher ailleurs. Je pense qu'ÉCLAT va être un moyen vraiment formidable.

On dépasse très largement le champ de la culture pour opérer sur un champ plus vaste qui est celui du bien vivre ensemble."



9h30 – Ouverture des portes du Parapluie



Des enfants sont habitués au festival



Non mais c'est
vrai que c'est
comme ça que
tu sais que
l'affaire existe

Ça fait plaisir...



ça fait à peine
deux ans que
je suis à
l'office



c'est vrai que
quand tu
travailles et
que tu as si
peu de temps...
c'est tellement
frustrant de
has tout
voir...

on ne se voit
jamais finalement



nous on le
voit bien



Salut mon
cœur



Non mais c'est
important tout ce
que ça raconte

Il m'a sauté dessus,
il me mordouille



Ils disent "liberté"
mais c'est libéral



c'est moins
ce que ça dit
que ce que ça
représente

MERCREDI 06/10

TABLE RONDE

—

10h30 – Initiatives et coopération en termes de diffusion, comment renforcer notre écosystème ?

La crise sanitaire a frappé de plein fouet le cercle vertueux, déjà mis à mal, de la production – diffusion des œuvres. Aux difficultés rencontrées pour partager / faire vivre les œuvres dans le temps et l'espace, se sont ajoutés des impacts conjoncturels (frilosité des commanditaires, embouteillages des propositions, phénomènes de dérégulation, perte de visibilité).

Un constat qui nécessite, pour le renforcement de notre écosystème, de trouver ensemble des solutions solidaires et humaines, qui répondent aux enjeux sociaux et environnementaux de notre temps.

L'association de partenaires partageant valeurs et problématiques communes de diffusion au travers de pratiques de coopération n'est pas un fait nouveau : des outils existent, des réseaux s'activent, les artistes proposent des solutions alternatives, les producteur.rice.s s'associent pour se projeter. A partir de quelques expériences, la discussion s'est engagée sur des actions à mener pour provoquer le vital essor de diffusion dont la profession a besoin.

Mot d'accueil

Pierre Mathonier

Maire d'Aurillac et Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac

Introduction

Enji Julien-Binard

comédienne et membre du conseil d'administration de la Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes

Intervenant-es

Joël Brouch

directeur de l'OARA – Office Artistique de la Région Nouvelle Aquitaine

Annabelle Bouchaud

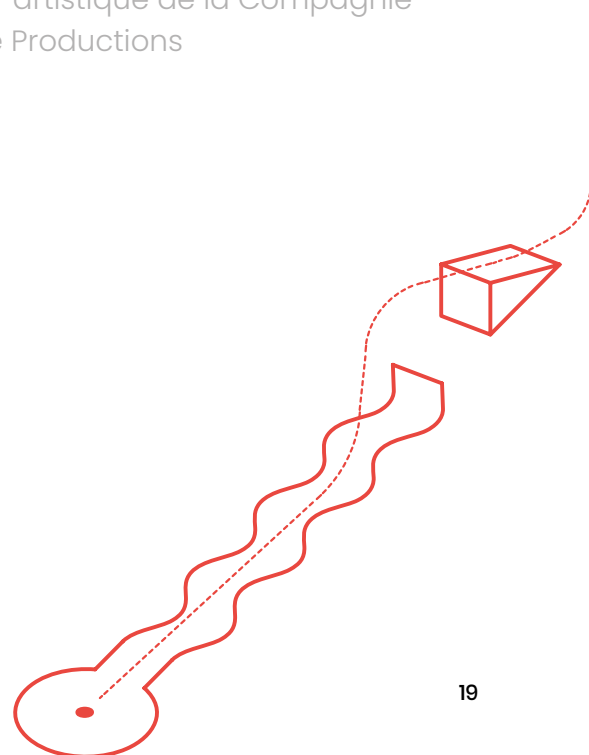
coordinatrice du Réseau Renar – Réseau Normand des Arts de la rue

Agathe Delaporte

directrice de production chez Akompani
Bureau d'accompagnement de spectacle vivant

Stéphane Filloque

directeur artistique de la Compagnie Carnage Productions

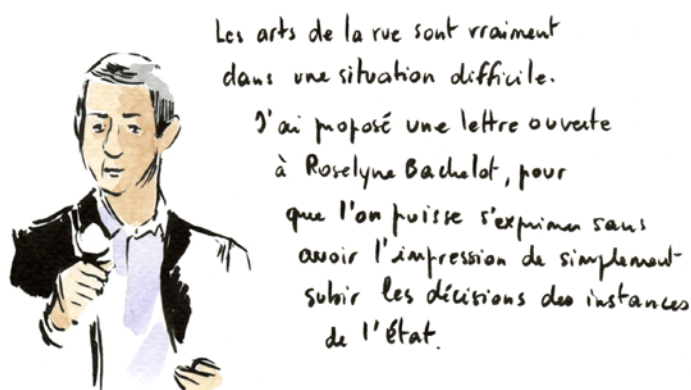


Pierre Mathonier, maire d'Aurillac
et Président de la Communauté
d'Agglomération du Bassin d'Aurillac

"[...]Je souhaite de tout coeur qu'Aurillac 2022 retrouve les couleurs du théâtre de rue, que la ville reste ouverte à toutes les créations, y compris les compagnies avec des primo-créations, c'est important pour ce secteur d'activité et pour la création artistique[...]."

"[...]Je veux témoigner ici, au nom de l'équipe municipale, le soutien très fort et la confiance que nous avons dans l'association ÉCLAT. Ça doit être très clair entre nous, parce que c'est important que l'on soit soudé dans les turbulences que l'on va traverser[...]."

**Intervention complète
à retrouver en vidéo ici**



Enji Julien-Binard, comédienne, membre
du conseil d'administration de la
Fédération régionale des arts de la rue

"[...]La création dans l'espace public est foisonnante, inventive, riche de la diversité de ses formes et de ses expressions. Elle est porteuse d'un espoir et d'un projet de société. C'est ce qu'entend promouvoir la fédé des arts de rue.[...]"

**Intervention complète
à retrouver en vidéo ici**

**Retrouvez ici le texte de
la Fédération AURA**



"Tout converge vers la question de la diffusion, qui est vraiment le nerf de la guerre. L'état des lieux de crise c'est une chose. Mais rappelons qu'en matière de diffusion, les politiques publiques, l'État, se préoccupe avant tout des lieux labellisés puis de soutenir la création. Tout récemment, la ministre Roselyne Bachelot rappelait que les aides à la création n'avaient cessé d'augmenter ces dernières années, et qu'entre 2016 et aujourd'hui, c'était plus de 35 % d'augmentation des budgets alloués à la création. Et il est également annoncé une hausse supplémentaire de 5% sur le budget 2022. Une attention portée sur la création et les espaces de diffusion portés par les lieux labellisés : ça veut dire que très majoritairement, la question de la diffusion est reportée sur les collectivités publiques. Il est donc de nouveau question de l'équité territoriale, car d'un territoire à l'autre, forcément, en fonction des volontés locales, on n'aura pas du tout les mêmes dispositifs mis en place, développés, impulsés. Pour illustrer cette inégalité, rappelons-nous, en 2015, l'élaboration d'une carto-crise qui faisait état, suite aux élections municipales, de la disparition d'un certain nombre de manifestations, de festivals. Sur une période de moins d'un an. Je crois qu'il

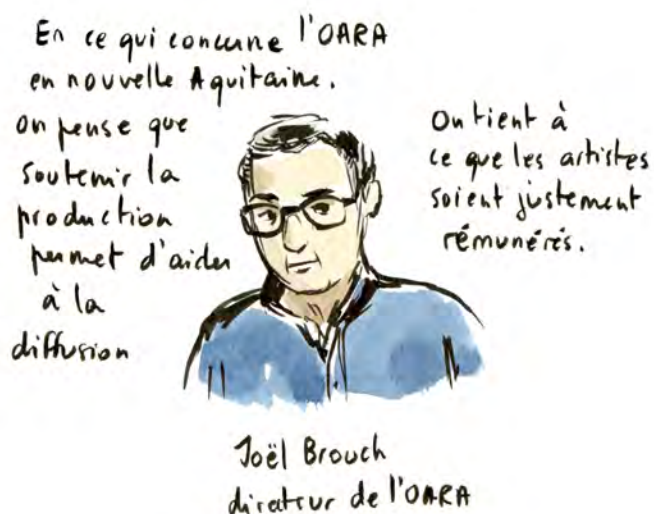
y avait plus de 200 manifestations qui avaient disparu. Pour finir, la réforme territoriale toute récente, la fusion des régions, fait forcément porter l'attention sur des territoires de plus en plus grands, tout comme les intercommunalités, qui ont ce même effet d'agrandir les territoires géographiques. Dans ce contexte, certaines intercommunalités ont même abandonné la compétence culturelle à cette occasion. Ces deux dernières années ont bien créé des situations extrêmement délicates qui ont mises à mal la circulation des œuvres mais c'est un processus qui est enclenché depuis longtemps. Toute la question est : comment mailler le territoire national, comment essaimer, irriguer, comment permettre aux œuvres de circuler ? Et en réaction à cet état des lieux, l'association de partenaires qui ont des valeurs, des problématiques communes, s'est imposée pour inventer des dispositifs et des pratiques qui cherchent à dynamiser la diffusion, et à développer les opportunités de visibilité dont les compagnies ont tant besoin. Pour illustrer ces différentes pistes estimées vertueuses et créatrices de dynamiques, nous convions quatre acteurs de la diffusion du spectacle vivant, qui œuvrent à leur manière sur des terrains complémentaires et très diversifiés."



Le bilan est
difficile, et les
compagnies ont
plus que jamais
besoin de diffusion

Joël Brouch, directeur de l'OARA – Office Artistique de la Région Nouvelle Aquitaine

"[...] l'Oara est un organisme de coopération et de développement territorial qui joue un rôle pour favoriser la production, la fabrication et la diffusion des spectacles d'artistes de la région Nouvelle-Aquitaine. Et je me suis battu, depuis mon arrivée à l'Oara, pour qu'on ne cède pas sur ces trois volets : production, fabrication, diffusion, parce que je crois que c'est l'interaction, l'agencement de ces trois engagements qui nous rend plus efficaces." Joël Brouch a évoqué particulièrement la production déléguée, la coopération et le développement d'une dynamique territoriale.



Intervention complète
à retrouver en vidéo ici

Diffuser en créant une
dynamique de territoire



Annabelle Bouchaud
Réseau Renard

Annabelle Bouchaud, coordinatrice du Réseau Renar – Réseau Normand des Arts de la rue

Le Réseau Renar est un exemple de coopération à l'échelle d'un territoire pour la diffusion des arts de la rue. L'objectif au cœur du projet était la mutualisation d'une programmation artistique. Aujourd'hui, le réseau soutient la création à travers des dispositifs créés en collaboration avec toutes les parties prenantes. Il est également devenu un centre de ressources pour les acteur·rices culturel·les du territoire. Annabelle décline en particulier la mise en place du réseau et des différentes méthodes de consultation des acteur·rices culturel·les.

Intervention complète
à retrouver en vidéo ici

Pour aller plus loin

 Réseau Renar

Agathe Delaporte, directrice de production chez Akompani Bureau d'accompagnement de spectacle vivant

Akompani est une SCOP créée en 2016 et composée de 3 salariés accompagnant 13 compagnies. Grâce à une démarche de mutualisation, la relation avec les compagnies relève davantage du partenariat que du simple accompagnement administratif.

"Ce qu'on a envie de développer aujourd'hui et de faire mûrir comme réflexion, c'est quelque chose autour de l'autodiffusion. On se dit que pour certains formats atypiques, qui peuvent être sur un format d'irruption, on est sur quelque chose qui peut se construire avec un club sportif par exemple. On pense qu'une compagnie et un club sportif peuvent, sans nécessairement avoir besoin d'un opérateur culturel, créer un événement pour que le projet puisse exister. L'autodiffusion peut être un moyen de répondre à ce besoin des équipes artistiques de montrer leur travail dans un contexte qu'elles ont choisi et qui correspond vraiment à ce dont elles ont besoin."

Intervention complète à retrouver en vidéo ici

Pour aller plus loin

 [Site internet Akompani](#)



Stéphane Filloque, directeur artistique de la Compagnie Carnage Productions

"On est les premiers à boycotter les avocats du Pérou sauf qu'on n'hésite pas à faire venir notre compagnie de l'autre bout de la France. [...] Ça, c'est ma guéguerre à moi. Donc j'ai créé, pour éviter ce gâchis, cet indice carbone qui nous gonfle tous, L'impériale de rue."

L'impériale de rue commence sous la forme d'un fascicule, un album panini à collectionner pour favoriser la rencontre. Il permettait aux collectionneurs de se rencontrer, d'échanger pour trouver leur vignette manquante et servait également aux programmeur·rices en tant que catalogue. Mais surtout, L'impériale, c'était aussi une carte interactive en ligne qui permettait aux programmeur·rices de visualiser sur la carte de France les compagnies et leurs tournées. Par la suite, L'impériale s'est arrêtée et Le "Joyeux bol d'R" a pris le relais pour soutenir la diffusion de petites compagnies à l'échelle d'un territoire.

Intervention complète à retrouver en vidéo ici

Une tournée raisonnée pour s'ancrer sur les territoires

MERCREDI 06/10

ATELIER 1

La visibilité des créations

Quels temps forts voulons-nous, et pour qui ? Quelles alternatives aux grands rassemblements ? De quelles plateformes professionnelles avons-nous besoin ?

L'une des grandes questions portait sur l'alternative possible aux grands rassemblements. Ceux-ci sont vecteurs de visibilité professionnelle pour les compagnies et restent par conséquent incontournables pour le moment, selon l'avis de chacune. Cependant, l'attention portée à l'ancrage des manifestations sur un territoire et auprès de ses habitantes est, d'un commun accord, un axe complémentaire à renforcer. Pour ce faire, il est nécessaire de créer des outils de mise en commun et d'organiser des tournées collaboratives et raisonnées.

Aller vers une décroissance ou une évolution des temps forts

- Etirer la temporalité des gros événements sur un mois entier, pour permettre une visibilité plus qualitative pour les compagnies et de meilleures conditions de manifestation
- Réduire le nombre de spectacles diffusés par compagnie
- « Moins de supermarchés, plus d'épiceries » : multiplier les plus petites formes de temps forts (= épicerie) et donner moins d'importance aux grands festivals (= supermarché)
- Décroître vers des formats à taille humaine favorisant les rencontres, les échanges et la communication

On a besoin de comprendre pourquoi il y a de la concentration : c'est parce qu'elle est pratique donc les programmeurs doivent être plus nombreux pour structurer

L'émergence n'est pas un label...

Certains spectacles ne sont pas forcément adaptés aux grands rassemblements

Activateur·rice

Enji Julien-Binard

comédienne et membre du CA de la Fédération des arts de la rue AURA

Sébastien Roux

responsable de la programmation de Superstrat, membre du CA de la Fédération des arts de la rue AURA

- Garantir une rémunération à toutes les compagnies
- Créer de nouveaux temps forts pour un maillage équitable du territoire
- Favoriser la visibilité de chaque compagnie, même lorsqu'elle n'a pas encore de notoriété
- Recentrer sur la rencontre entre une création et les spectateur·rices, sur le public
- Valoriser l'avis du public, lui accorder une place dans la programmation : chaque programmeur·rice pourrait fédérer un collectif de spectateur·rices et lui confier la programmation d'un ou deux spectacles par saison, choisies lors d'un grand rassemblement

Développer les canaux de diffusion complémentaires

- Proposer des saisons
- Recentrer sur l'ancrage territorial et sur son rayonnement
- Donner une place à l'émergence

Une mobilisation de toutes les acteur·rices des Arts de la Rue

On doit sortir du supermarché pour revenir à l'épicerie

Il faut faire circuler la création

Je pense qu'il y a des volumes qui ne permettent plus la rencontre

On a besoin de créer des espaces de rencontre entre artistes et diffuseurs qui soient dans un autre cadre

MERCREDI 06/10

ATELIER 2

—

La structuration du secteur en matière de diffusion

Quels sont les outils existants au service de la diffusion – notamment coopératifs ? Lesquels seraient à développer – à renforcer – à créer ?

En écho avec la table ronde de cette matinée sur les initiatives et la coopération en termes de diffusion pour renforcer notre écosystème, cet atelier a abordé la question des ressources existantes pour créer une véritable solidarité en matière de diffusion. Tout d'abord, la volonté commune est de créer des temps de monstration adaptés à chaque création pour permettre une visibilité de qualité.

De plus, il existe des réseaux de collaboration notamment à l'échelle des territoires et des métiers – réseau de programmeurs par exemple – qui doivent se généraliser pour aider à la diffusion.

Des initiatives existantes à l'échelle de certains territoires :

– Un lieu de solidarité inter-compagnies comme avec Komplex Kapharnaüm qui ouvre son lieu pour proposer aux compagnies des espaces libres de monstration et d'expérimentation.

Activatrice

Fanny Guihard

coordinatrice de la Fédération des arts de la rue AURA

– Un soutien à la circulation des œuvres sur un territoire avec le réseau Superflux par Superstrat : une programmation commune qui engendre une tournée responsable et incite à la mutualisation (et par conséquent réduit les coûts).

– Des groupes de partage pour mutualiser sur les réseaux sociaux.

Des outils à généraliser et à globaliser :

– Créer une cartographie de programmation à l'échelle nationale pour développer des tournées raisonnées et inciter à la mutualisation.

– Inventer des espaces de monstractions ouverts à tous·tes, propices à l'expérimentation et à l'échange.

– Créer des réseaux de coopération entre les acteurs artistiques, culturels et sociaux afin de fédérer une pluralité d'acteur·rices autour d'un projet de création ou de programmation.

– Développer la notion de parrainage pour soutenir l'émergence.



MERCREDI 06/10

ATELIER 3

Vers une diffusion des oeuvres plus souhaitable et stimulante

Quelles idées mettre en pratique pour inventer d'autres formes de coopération en matière de diffusion dans les relations artistes – producteur-trices / diffuseur-seuses / habitant-es / élu-es ?

À la suite des constats partagés sur les limites du modèle de diffusion actuel, les participant.es ont été invité-es à imaginer des formes de collaborations pour favoriser la diffusion des oeuvres. Cette diffusion de demain sera plus responsable et fédérera de nombreux-ses acteur-rices au-delà de notre microcosme :

- > Favoriser les rencontres pour multiplier les temps d'échanges et enrichir les réseaux.
- > Coopérer et relocaliser pour rassembler et diversifier.

Des nouveaux-elles acteur-rices à (re)fédérer :

- Construire des liens solides avec les acteurs du territoire pour créer une véritable dynamique avec ses habitant-es.

Activatrice

Nath Bruère

administratrice de production, membre du CA de la Fédération des arts de la rue AURA

- Sensibiliser les élu-es par la création d'un manifeste : à chaque élection, des changements de personnalités sont à prévoir. Il est donc nécessaire de créer un manifeste pour sensibiliser les nouveaux-elles élu-es à nos métiers.

- Impliquer les équipes artistiques dans l'organisation des temps forts.

- Réinventer la relation artistes / producteur-trices et diffuseur-seuses : revenir à une relation plus directe, faciliter les temps d'échanges et de rencontres.

Des espaces à réinventer :

- Raisonner en termes de quartier pour associer plus concrètement les habitant-es et retrouver un rapport plus direct avec les publics.
- Être associé-e à la politique de l'urbanisme pour retrouver l'espace public et inciter à la piétonnisation des espaces urbains.



L'ÉQUIPE PERMANENTE D'ÉCLAT

Présidente : Françoise Nyssen

Directeur : Frédéric Remy

Administratrice : Peggy Kintzinger

Directeur technique : Cédric Ginouvès

Responsable de la communication et des relations publiques : Laura Ignace

Attachée à l'administration et à la production : Gaëlle Audebet

Secrétaire de direction : Fouzia Hamel

Coordination administrative des Cies de passage et responsable informatique : Alain Brun

Cheffe comptable : Sylvie Van Overbeck

Aide comptable : Anne-Marie Lichnowski

Attachée à l'accueil et aux actions culturelles : Fanny Di Nocera

Régisseur général du Parapluie (en alternance) : Matthieu Bru, Jaqui Max, Christophe Trin

EPAULÉE PAR

Coordinatrice des compagnies de passage : Caroline Parisot

Coordinatrice de l'accueil des professionnels et des rencontres professionnelles : Laure Meyniel

Responsable de la rencontre du 6 octobre 2021 : Lucie Lafaurie

Régisseur son : Géraud Cassagne

Attachée de presse : Anne Lacombe – zinc production – 01.49.29.00.08 – zinc.prod@wanadoo.fr

AVEC

Installations et scénographie : Opération Girouette

L'Opération Girouette est un collectif constitué entre autres de Fanny Herbert, Suzie Passaquin et Charlotte Vuarchex. Compagnon d'ÉCLAT depuis 2019, il vient en appui à la direction artistique pour ouvrir des pistes d'interventions et mettre en mouvement l'espace public matériel et immatériel, celui du débat public. C'est ainsi que depuis 3 ans, il questionne les fondamentaux du festival, interroge sa géographie, revisite sa scénographie...

Illustrations et podcasts sonores : Sophie Raynal – Prête-moi tes yeux – <http://www.pretemoitiesyeux.fr/>

Captations et réalisation vidéo : Thierry Desserre et Eric Ménard

Graphisme : Atelier LUNI APE

Tous nos remerciements pour leur implication et collaboration à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour faire exister ces journées.

ÉCLAT
20 rue de la Coste – BP205
15002 Aurillac Cedex
Tél 04 71 43 43 70 / eclat@aurillac.net
www.aurillac.net

 @festival.aurillac  @festivalaurillac



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Soutenu par
MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Département
Cantal

cantal
LE DÉPARTEMENT

